



## Micheline Séronie-Vivien

---

### Vallée du Drot, botanique hier et aujourd'hui

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du troisième colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp.51-55.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : [clempatrimoine@free.fr](mailto:clempatrimoine@free.fr).



Citer ce document : Séronie-Vivien (Micheline), Vallée du Drot, botanique hier et aujourd'hui, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 3e colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp. 51-55.  
<http://www.clempatrimoine.com>

## Vallée du Drot, botanique hier et aujourd'hui

MICHELINE SÉRONIE-VIVIEN  
*Société Linnéenne de Bordeaux*

Les botanistes bordelais adeptes des idées de Linné qui furent actifs dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle explorèrent surtout les environs immédiats de Bordeaux.

Au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, J.-F. Laterrade publie sa « *Flore Bordelaise et du département de la Gironde* ». Toute l'étendue du département n'avait pas été explorée de manière exhaustive. Ceci se conçoit aisément eu égard aux moyens de communication dont pouvaient profiter les botanistes. Ces conditions demeurèrent longtemps encore.

Hors de Bordeaux, la présence d'amateurs éclairés résidant sur place se manifestait aussitôt par un approfondissement de la connaissance de la flore locale. Exemple en est donné, même encore au début de ce siècle, par l'abbé Labrie dont la présence à Frontenac permit que le centre de l'Entre-Deux-Mers fût bien étudié.

La région de La Réole est restée longtemps quelque peu ignorée. Il est intéressant de noter quelques repères de dates :

En 1811, dans la première édition de sa *Flore Bordelaise*, J.-F. Laterrade ne cite que Monségur, et seulement pour une ou deux indications.

Vers 1855, Mr. de Loynes, botaniste linnéen, fait quelques prospections dans cette région.

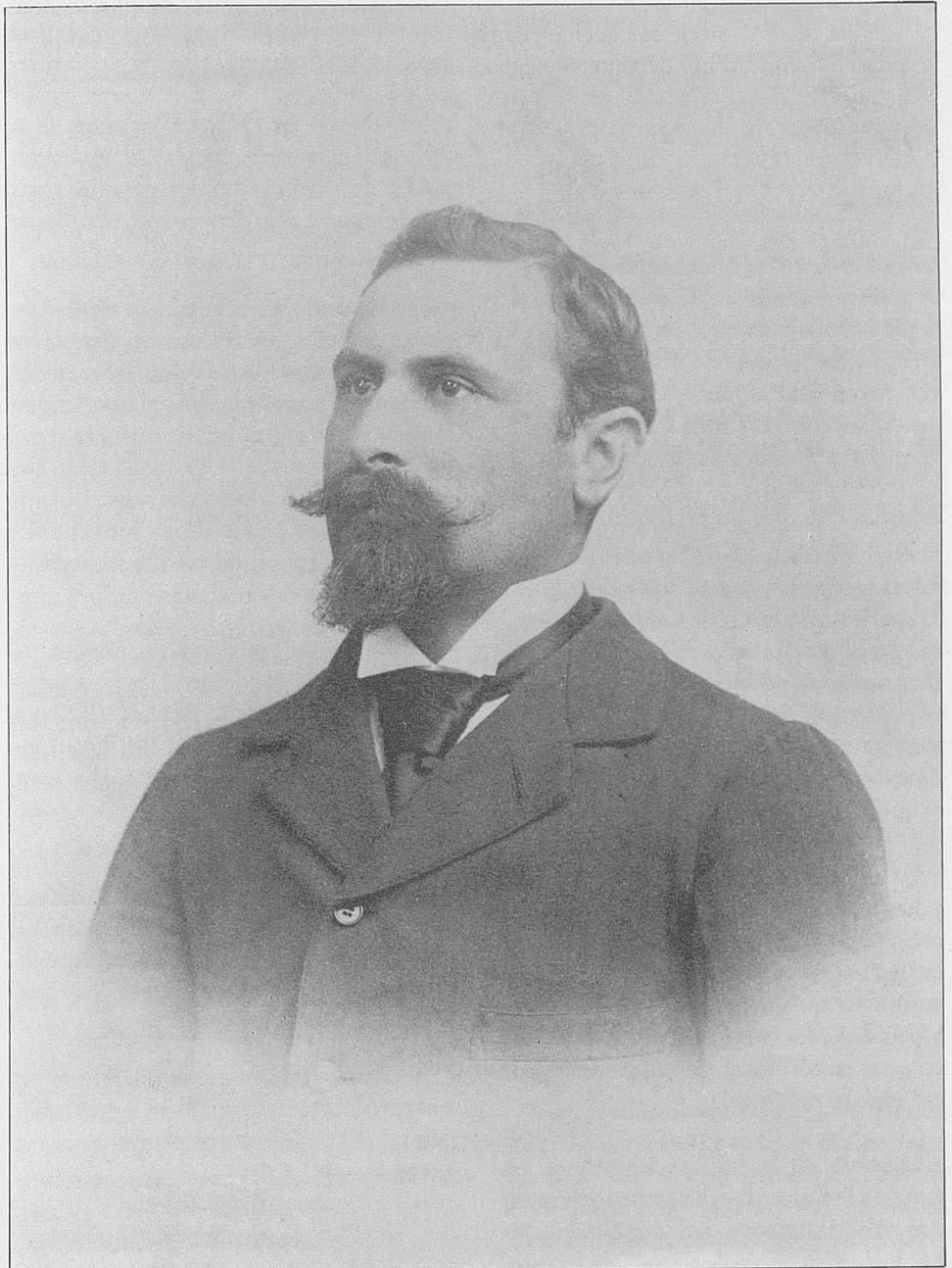


Fig. 1. Philippe Queyron (Coll. part.)

Ce n'est qu'en 1865 que la Société Linnéenne de Bordeaux qui herborise systématiquement depuis 1818, fait une excursion dans le secteur de Monségur, mais à des fins surtout d'observations géologiques. Le bilan botanique se réduit à la citation de trois espèces.

Il faut attendre trente ans pour qu'une nouvelle excursion ramène, le 31 mai 1891, un groupe de membres de la Société pour une excursion botanique à Monségur.

Mais la date la plus importante est celle de 1906 qui voit la publication du « Catalogue des plantes vasculaires du bassin du Drot (départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde) » par Ph. Queyron, à l'occasion du congrès annuel des Sociétés Savantes à Paris.

Par ce catalogue, Philippe Queyron mettait à la disposition de tous les botanistes intéressés, le fruit de nombreuses herborisations faites de façon systématique, d'observations notées au cours des déplacements nécessités par l'exercice de sa profession de vétérinaire, ainsi que des renseignements fournis par des correspondants s'intéressant comme lui à la flore de la vallée du Drot.

La personnalité de Ph. Queyron est pour beaucoup dans la connaissance de cette région. C'était à coup sûr un esprit curieux et observateur dont l'expérience naturaliste qu'il avait acquise des différents aspects de la vallée du Drot avec ses coteaux ensoleillés et ses vallons humides, est encore précieuse.

Membre de la Société Linnéenne de Bordeaux, il avait l'occasion de correspondre avec tous ceux qui comptaient en botanique en Gironde. Un de ses interlocuteurs privilégiés était l'abbé Labrie,

leurs « territoires » d'exploration étaient voisins avec des caractéristiques communes.

Après 1906, Ph. Queyron continue à publier différentes notes sur la flore de la région et ce jusqu'en 1933. Cette trentaine d'années est ponctuée par la venue, à deux reprises, des botanistes bordelais en excursion dans le Réolais où ils furent guidés par Queyron en 1913, à l'occasion de la 95<sup>e</sup> Fête Linnéenne, et en 1924. Queyron publie des compte rendus détaillés dans les colonnes des procès-verbaux de la Société.

Par la suite aucun botaniste réolais ne s'est manifesté pour continuer l'exploration de la flore de la vallée du Drot. Si des habitants se sont intéressés à la botanique localement, ils l'ont fait de manière strictement personnelle et de façon trop discrète, sans porter à la connaissance de tous le fruit de leurs observations par la publication de notes ou de mémoires accessibles actuellement.

Au cours de ces dernières années, la Société Linnéenne de Bordeaux est revenue herboriser dans le Réolais. En 1984 elle a célébré à Monségur la 166<sup>e</sup> Fête Linnéenne et, en cette année 1991, elle y est revenue le dimanche 9 juin pour la « Journée de l'Environnement ».

Après ce bref regard sur le passé, il faut se tourner vers les plantes qui retiennent l'attention des botanistes et qui peuvent demander un commentaire sur leur état actuel.

A travers l'acquis et les remarques de nos prédécesseurs, je distinguerai trois rubriques pour classer les plantes suscitant notre intérêt<sup>1</sup> :

- I : Plantes méridionales.
- II : Plantes étrangères naturalisées.
- III : Plantes que l'on peut dire à floraison remarquable.

## I : PLANTES MÉRIDIONALES

Par ce terme sont désignées les plantes qui vivent dans les régions les plus méridionales de la France où elles se développent normalement et se trouvent de façon commune. Dans la région réolaise on ne les rencontre qu'à l'état d'exceptions, quelquefois restreintes dans leur développement ou leur fructification. Pour certaines de ces plantes c'est ici que se situe la limite septentrionale de leur aire d'extension, si l'on excepte la bande littorale atlantique qui, bénéficiant d'un climat exceptionnel, peut accueillir des plantes thermophiles jusqu'à une latitude supérieure.

Dans le terroir qui nous intéresse, les plantes d'origine méridionale se trouvent sur les coteaux les mieux exposés au midi et près des escarpements rocheux, ou même dans des infractuosités de murs, offrant des conditions de chaleur et de sécheresse hivernales qui sont les plus proches de celles de leur habitat naturel.

En 1913, Ph. Queyron notait « ... les plantes méridionales que l'on rencontre très fréquemment dans les environs de La Réole et qui donnent à la flore de cette partie de la Gironde un caractère spécial sont ... »  
*Psoralea bituminosa* L. Papilionacées  
*Scolymus hispanicus* L. Composées  
*Scabiosa atropurpurea* L. (*S. maritima*)

Dipsacacées  
*Silybum marianum* (L.) Gaertner  
Composées  
*Galactites tomentosa* Moench Composées  
*Calamintha nepeta* (L.) Savi  
(*C. nepetoides*) Labiées  
*Ruta angustifolia* Pers. Rutacées  
*Capparis spinosa* L. Capparidacées  
*Xanthium spinosum* L. Composées  
*Xanthium strumarium* L. subsp.  
*strumarium* (*X. strumarium*),  
subsp. *italicum*  
(*Xanthium macrocarpum* D.C.) hybrides  
des deux sous-espèces

*Echinops ritro* L. subsp. *ritro* (*E. ritro*)  
Composées

*Coriaria myrtifolia* L. Coriariacées

Quel est à l'heure actuelle, le bilan que l'on peut dresser par rapport à cette liste de 1913 ?

Certaines espèces paraissent avoir disparu comme *Ruta angustifolia* ou *Capparis spinosa* ; d'autres se sont maintenues tout en demeurant peu communes, telle *Coriaria myrtifolia* ou *Psoralea bituminosa* qui ne se rencontrent que dans quelques sites du sud de l'Entre-Deux-Mers.

## II : PLANTES ÉTRANGÈRES NATURALISÉES

Ces plantes peuvent être arrivées par les agents naturels, en particulier les cours d'eau, ou par les activités de l'homme. Dans ce dernier cas, l'action a pu être volontaire, à des fins ornementales par exemple, ou involontaire, par des semences agricoles mélangées de graines incontrôlées et par les moyens de transport, en particulier ferroviaires et fluviaux.

Ces plantes ont des habitats et des origines variés.

Dès 1909 Ph. Queyron consigne ses observations sur les plantes étrangères dont il dit, en 1913 : « ... quelques plantes d'origine étrangère, importées depuis longtemps ou quelques années seulement semblent être fixées aujourd'hui et définitivement à La Réole... ».

Ses observations permettent de retenir les espèces suivantes. Je donne ensuite un commentaire sur ce que l'on peut en penser aujourd'hui.

*Phytolacca americana* L. (*P. decandra* L.)

Phytolaccacées

*Bidens aurea* (Aiton) Sherff.

(*B. heterophylla* Ortega) Composées

*Lepidium virginicum* L. Crucifères

*Angelica heterocarpa* Lloyd Ombellifères

*Cyperus eragrostis* Lam. (*C. vegetus* Willd.)

Cypéracées

*Chenopodium botrys* L. Chénopodiacées

*Chenopodium ambrosioides* L.

Chénopodiacées

*Chenopodium ambrosioides* L.

Chénopodiacées

(*C. anthelminticum* L.)

*Azolla filiculoides* Lam. Ptéridophytes

*Nicandra physalodes* L. Gaertner

(*N. physaloides* Gaertner) Solanacées

*Heracleum persicum* Desf. Ombellifères

*Crepis sancta* (L.) Babcock (*Pterotheca nemausensis* Cass.) Composées

*Bidens aurea* : Composée originaire d'Amérique Centrale qui a colonisé l'ensemble du département où elle est complètement naturalisée.

*Bidens bipinnata* : composée américaine naturalisée mais qui paraît avoir une extension plus restreinte.

*Phytolacca americana* : Raisin d'Amérique, cultivée et échappée des cultures dès le XVII<sup>e</sup> siècle. La tradition dit qu'en Gironde ce sont les moines de Carbonnieux qui ont, les premiers, cultivé et employé cette plante à des fins de coloration des vins. Actuellement elle est tout à fait commune dans le département et se rencontre dans les terrains vagues, les tas de déblais et les bords de chemins.

*Lepidium virginicum* : Crucifère américaine qui s'est répandue de plus en plus autour des zones anthropiques, villes, villages, voies de chemin de fer, ...

*Nicandra physalodes* : A été signalée aussi dans une station du Médoc, mais ne semble pas s'être beaucoup répandue.

*Azolla filiculoides* : Cette petite fougère aquatique des régions tropicales et subtropicales a été introduite en Gironde par le jardin botanique de Bordeaux. Elle s'est vite acclimatée et elle est maintenant bien naturalisée.

*Chenopodium* : Deux espèces sont considérées comme ne faisant en réalité qu'une seule. Originaires d'Amérique tropicale elle est bien naturalisée et se développe surtout le long des cours d'eau.

*Heracleum persicum* : Ombellifère spectaculaire par sa taille, plus de deux mètres de haut. Cultivée comme ornementale près de La Réole elle s'est échappée et s'est naturalisée. Elle se trouve aussi dans d'autres points du département, par le même phénomène de naturalisation, mais n'est pas vraiment commune.

*Crepis sancta* : Composée jaune originaire d'Europe méridionale, elle était déjà signalée dans les vignes en 1906 par Ph. Queyron qui constatait qu'elle se répandait de plus en plus. A l'heure actuelle elle est absolument partout, et sa présence se remarque d'autant plus qu'elle fleurit très tôt dans la saison, alors que la végétation est encore fort peu développée dans son ensemble.

*Angelica heterocarpa* : C'est à tort que cette ombellifère figure dans une liste de plantes étrangères naturalisées. C'est une espèce qui fait partie de notre flore indigène atlantique. Elle se développe sur les bords des cours d'eau soumis à l'influence des marées. Cette intéressante particularité écologique peut expliquer la méprise de Queyron qui a sans doute pensé qu'elle était amenée par les eaux, comme d'autres plantes étrangères.

## III : PLANTES A FLORAISON REMARQUABLE

Sous ce titre je veux parler des plantes dont les fleurs, de par leurs dimensions, leurs couleurs, sont connues même de ceux qui ne sont pas botanistes. Au moins dans leurs jeunes années, ils les ont remarquées et sans doute cueillies au fil des saisons.

*Nymphaea alba* : Peu répandue dans l'ensemble du département, c'est une particularité du Drot dont le courant assez lent convient à cette aquatique qui voisine avec *Nuphar luteum* plus fréquent en général, et ici particulièrement.

Les prairies inondables de la vallée du Drot offraient chaque printemps la floraison des *Fritillaria meleagris*, Damier pintade ou Fritillaire pintade. Les transformations culturales et les aménagements des cours d'eau semblent avoir réduit la présence de ces bulbeuses.

Les tulipes sont au nombre de trois espèces :

*Tulipa sylvestris*  
*Tulipa agenensis*  
*Tulipa praecox*

La distinction entre ces deux dernières tulipes, rouges, ne s'est faite en Gironde qu'en 1904. Je suis certaine de l'existence de *T. praecox* dans le bassin du Drot ayant pu vérifier sa présence, mais il serait important de retrouver toutes les anciennes stations de tulipes rouges pour voir la répartition de chacune des deux espèces.

Par ailleurs le secteur autour de Monségur et de La Réole est très intéressant à prospecter car c'est un des rares endroits où était connue la quatrième espèce de tulipes présentes en Gironde, la *Tulipa clusiana*.

Signalée dès 1904 à Monségur par l'abbé Labrie, elle a été repérée ensuite par Queyron autour de La Réole. Cette tulipe qui a toujours été, en Gironde, beaucoup moins abondante que les autres est devenue extrêmement rare et a même été supposée disparue. Au printemps 1992 nous avons eu la bonne fortune de retrouver dans les faubourgs de La Réole une des stations signalée en 1933 par Queyron et qui n'avait pas été revue depuis cette date.



Fig. 2. *Tulipa clusiana*.

Les plantes à bulbes ne sont pas les seules à retenir l'attention par leur floraison et leur caractère d'exception. Il y a aussi les vrais rosiers « sauvages ». Ceci est une autre particularité de la partie méridionale de l'Entre-Deux-Mers qui, outre les différents églantiers (*Rosa canina*, *micrantha*, *sempervirens*...) existant aussi sur l'ensemble du département, possède des roses galloises. Il y en a plusieurs variétés souvent difficiles à distinguer. Considérées depuis les travaux de l'abbé Labrie comme introduites par les Romains, car plus ou moins liées à la présence de vestiges gallo-romains, elles se maintiennent çà et là, en bordure des bois et des talus herbeux, souvent abîmées et menacées par les gyrobroyeurs et les travaux de défrichage, mais elles ont fait preuve jusqu'à aujourd'hui d'une bonne résistance. Citons :

*Rosa officinalis*  
*Rosa rubra*  
*Rosa incarnata* hybride de *R. officinalis*  
X *R. rubra*

Après avoir passé en revue quelques plantes croissant dans le bassin girondin du Drot qui méritent attention à des titres divers, on peut faire la remarque que des végétaux d'origine et de tendances variées se côtoient.

Des plantes d'origine méridionale trouvent ici un des habitats les plus septentrionaux de leur aire naturelle de développement. Des plantes d'origine exotique se sont acclimatées et, remarquées dans cette région et dans quelques autres sites du département, se sont propagées sur l'ensemble du territoire de la Gironde, au point même de devenir extrêmement communes pour ne pas dire envahissantes. Par contre certaines espèces de l'une ou l'autre de ces catégories, signalées comme exceptions, ne se sont pas maintenues et n'ont pas colonisé le terrain.

D'autres enfin, faisant partie de la flore indigène ou ajoutées depuis si longtemps qu'elles font partie du cortège floristique girondin, voient leur surface d'extension diminuer du fait de la vie moderne : urbanisation d'étendues précédemment rurales, méthodes culturales faisant appel à la chimie et aux engins de plus en plus lourds, méthodes mécaniques d'entretien des haies, des talus et des cours d'eau avec drainage des terrains les plus bas.

Par ailleurs, de manière générale, la flore indigène ne cesse de recevoir des apports d'espèces étrangères. La fréquence et l'accélération des déplacements multiplient, pour de nouvelles plantes, les occasions d'arriver et de s'installer.

Les botanistes d'aujourd'hui doivent reprendre et continuer le travail de leurs prédécesseurs et avoir patience et vigilance pour observer la permanente évolution de l'intéressante flore de la vallée du Drot.

#### NOTE

1) Pour toutes les plantes, j'ai précisé et actualisé, quand nécessaire, les noms en appliquant les normes mises en vigueur par FLORA EUROPAEA, en indiquant entre parenthèses l'appellation employée par Ph. Queyron. Pour aider les lecteurs peu familiers avec les noms latins, je rappelle la famille à laquelle chaque espèce appartient et j'indique, le cas échéant, le nom vernaculaire.

#### BIBLIOGRAPHIE

BROCHON (E.H.) 1891 - Compte rendu botanique de l'excursion trimestrielle du 31 mai 1891 à Monségur. *C.R. Soc. Linn. Bordeaux*, 45 : pp. XXXIII-XXXVIII.

LATERRADE (J.-F.) 1811 - *Flore bordelaise et du département de la Gironde*. - 1<sup>ère</sup> édition.

LABRIE (J.) 1904 - De quelques plantes rares, nouvelles pour la flore de la Gironde. - *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, 59 : pp. 9-20.

QUEYRON (Ph.) 1906 - Catalogue des plantes vasculaires du bassin du Drot (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne). - *C.R. Congrès Soc. Sav.*, Paris : pp. 170-243.

QUEYRON (Ph.) 1913 - Considérations sur la flore du Réolais. Deux plantes nouvelles pour la flore de la Gironde. - *P.V. Soc. Linn. Bordeaux*, 67 : pp. 113-115.

QUEYRON (Ph.) 1913 - Compte rendu botanique de l'excursion faite à l'occasion de la 95<sup>e</sup> Fête Linnéenne. - *P.V. Soc. Linn. Bordeaux*, 67 : pp. 122-125.

QUEYRON (Ph.) 1924 - Excursion du 27 mai à La Réole. - *P.V. Soc. Linn. Bordeaux*, 76 : pp. 32-36.

SERONIE-VIVIEN (M.) et SERONIE-VIVIEN (M.-R.) 1991 - Inventaire des tulipes de Gironde. Travaux 1975-1991. - *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, 19, 3 : pp. 139-158.



Gallé - Tessonneau

Création

*Conception et réalisation de paysages*

*Arrosage automatique intégré*

45, ave du Stade - 33320 LE TAILLAN-MEDOC - Tél: 56.05.67.43 - Fax: 56.95.75.17